

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réforme territoriale de l'Etat /Rencontre avec le Préfet Préfigurateur

Le mercredi 10 juin à 15 heures, une délégation Unsa des personnels des directions régionales de l'Etat d'Aquitaine, Limousin et Poitou Charentes, accompagnée des secrétaires régionaux Unsa des 3 régions et du délégué régional de l'UNSA intérieur ATS a rencontré le préfet pour lui faire part des préoccupations et des attentes des personnels face à la réforme territoriale de l'Etat ;

Lors de cette rencontre, les questions des missions, de l'emploi, de la mobilité et des moyens nécessaires pour maintenir des services publics de qualité sur l'ensemble du territoire de la future région ont été posées.

Dans sa réponse, le préfet a indiqué que l'équité territoriale présiderait à la mise en place de cette réforme, avec plus d'efficacité (plus de mutualisations) et le renforcement de l'échelon départemental. Le préfet a ajouté que cette équité territoriale implique que les effectifs actuels de fonctionnaires régionaux d'État soient maintenues à l'identique dans les 3 capitales régionales actuelles et que les missions des Directions Régionales resteraient les mêmes.

Le préfet nous a assuré que la mobilité géographique serait réduite au strict minimum. Parallèlement la mobilité fonctionnelle obligatoire qui en découle sera soutenue par un accompagnement individuel indispensable et des formations importantes pendant trois ans 2016/2018.

Les futures Directions Régionales seront organisées en pôles de compétences et pas toutes forcément situées dans la future capitale régionale. L'organisation en pôles de compétences est plus complexe à mettre en place pour la DRAC du fait même de la spécificité des métiers de la culture.

Enfin, le préfet s'est engagé à consulter les instances représentatives des personnels des services régionaux de l'Etat avant de faire ses propositions pour le 30 juin au premier ministre qui décidera pendant l'été de la future organisation qui doit être mise en œuvre au 1^{er} janvier 2016